

Département de l'Oise Arrondissement de Clermont Canton de Pont-Sainte-Maxence

MAIRIE DE SAINT-MARTIN-LONGUEAU

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2024- 19H00

Présents: M. Denis MESSIO, M. Philippe POULAIN, Mme Michelle CHAMBRELENT, M. Éric BARRUET, Mme Elisabeth BEBEN-MARQUE, Mme Isabelle JADAS, M. François LAURENT, M. Benjamin LEPORCQ, M. Médéric PARROT, M. Patrick RODRIGUEZ.

Absent (e, s, es) excusé (e, s, es):

- Mme Catherine HIEGEL ayant donné procuration à M. Denis MESSIO.
- Mme Virginie LEHMANN ayant donné procuration à Mme Isabelle JADAS
- M. Teddy PEZANT
- Mme Nadège ROELENS
- Mme Marie-Claire VERCRUYSSE ayant donné procuration à M. Benjamin LEPORCQ

A été nommé(e) secrétaire : M. Patrick RODRIGUEZ.

ORDRE DU JOUR:

- Approbation du procès-verbal du 25 novembre 2024.
- Délibération attribution lot 7 marché cantine / périscolaire.
- Rémunération des 3 agents recenseurs.
- Enfouissement réseaux rue Hyacinthe Clozier / rue des Sables : dépôt dossier subvention Conseil Départemental.
- Enfouissement réseaux rue de Compiègne : dépôt dossier subvention Conseil Départemental.
- Bail + loyer location ancienne mairie.
- Informations diverses.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU25 NOVEMBRE 2024

Monsieur PARROT précise que le sens des votes n'a pas été précisé. Les 2 votes contre et abstentions correspondaient à M. PARROT et M. RODRIGUEZ.

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Vote pour: 13

ATTRIBUTION LOT 7 MARCHE CANTINE PERISCOLAIRE : MENUISERIES EXTERIEURES (Délibération n°2024-01-16/12)

L'ADTO de Beauvais, a envoyé la synthèse de l'analyse des offres pour le lot 7 (menuiseries extérieures) qui était infructueux en juin faute d'offre conforme.

Les membres du conseil municipal doivent se prononcer.

L'entreprise Espace Aluminium Vermandois est retenue avec une offre à 110 975 € HT, soit 133 170 € TTC, ce qui entre dans le marché prévu.

Vote pour: 13.

REMUNERATION DES 3 AGENTS RECENSEURS (Délibération n°2024-02-16/12)

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que l'aide attribuée à la commune pour le recensement qui se tiendra du 16 janvier au 15 février sera de 2768.73 €, cela représente 1.02 € x 681 logements + 1.41 € x 1 471 habitants au dernier recensement.

Les membres du conseil municipal votent pour une rémunération forfaitaire de 922 € nette/agent recenseur.

Vote pour: 13.

ENFOUISSEMENT DES RESEAUX RUE HYACINTHE CLOZIER / RUE DES SABLES : DEPOTS DOSSIERS AUPRES DU SEZEO + DETR (Délibération n°2024-03-16/12)

Pour le bâtiment cantine / périscolaire, la SICAE nous informe qu'un renforcement souterrain de la basse tension doit être effectué du poste de transformation aux abords du bâtiment. Sinon les câbles aériens seront en souffrance.

Le coût représente 90 880 € TTC pour la basse tension et un reste à charge communal de 65 014€ TTC pour l'éclairage public et le télécom. Echelonnable sur 2025/2026.

Monsieur le Maire propose de déposer un dossier auprès du SEZEO et nous solliciterons également l'Etat (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux).

Le conseil municipal autorise le Maire à signer tout acte afférant à cette demande.

Vote pour: 13.

ENFOUISSEMENT DES RESEAUX RUE DE COMPIEGNE : DEPOTS DOSSIERS AUPRES DU SEZEO + DETR (Délibération n°2024-04-16/12)

Afin de mutualiser les travaux d'enfouissement de réseaux rue de Compiègne, avec la commune de Bazicourt, fin 2025/début 2026, les travaux représenteraient un coût de 23 472€ TTC sur 49 273 € au total.

Monsieur le Maire propose de déposer un dossier auprès du SEZEO et nous solliciterons également l'Etat (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux).

Le conseil municipal autorise le Maire à signer tout acte afférant à cette demande.

Vote pour: 13.

BAIL ET LOYER ANCIENNE MAIRIE 8 RUE DE LA REPUBLIQUE (Délibération n°2024-05-16/12)

Monsieur le Maire a été sollicité par un professionnel de santé exerçant actuellement sur la commune pour un local provisoire. Le secrétariat de l'ancienne mairie, d'une superficie de 25 m² a été proposé. Après visite, le local convient.

Le bail est établi pour une durée de 6 mois maximum, avec un loyer mensuel qui sera de 400 €.

Vote pour: 12.

Abstention: 1 (M. PARROT).

Séance levée à 20h00.

INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe au sujet :

Portes école : Ce samedi matin l'entreprise a effectué les travaux en suppléance de la précédente qui est en cessation d'activité, les finissions seront faites mercredi.

Déchets verts: Le conseil communautaire nous a informé qu'à partir du printemps 2025 les déchets verts ne seront plus ramassés dans les sacs plastiques, mais dans des containers 240 litres. Les sacs posaient des problèmes de transport, difficiles à porter, se déchiraient, volent avec le vent.

Il y aura une puce sur les bacs pour la géo localisation. La collecte reste tous les 15 jours. Chaque foyer devra faire la demande du container 240 L auprès de la CCPOH. La société SEPUR qui collecte les déchets, vient de faire l'acquisition de 3 camions, 2 qui roulent au colza et un électrique qui a une autonomie de 120 kilomètres.

Construction cantine / périscolaire : La partie gros œuvre sera terminée en fin de semaine. La charpente est prévue à partir du 06 janvier 2025.

Information aménagement travaux marais de Sacy : Des travaux vont être réalisés sur le parking.

Cimetière : Le mur entre le nouveau et l'ancien cimetière est terminé. Le service technique a réalisé la démolition et l'entreprise la Dionysienne a mis en place la rambarde partie haute.

Achat cuve 20 000 litres récupération d'eau : La dalle béton le long du service technique est posée. Le raccordement est en cours.

Fuite d'eau château d'eau Bazicourt : Des réparations ont eu lieu sur des tuyaux diamètres 250.

Point financier cantine / périscolaire : Depuis 2021, les paiements s'élèvent à 302 000 € TTC. Le prêt principal crédit agricole de 350 000 € est en attente de versement.

<u>Remarques</u>: M. POULAIN et M. LAURENT reprochent à l'opposition d'avoir voté contre la demande d'emprunt du périscolaire. L'opposition comprend qu'il faut des solutions pour avancer et précise qu'elle a le droit de voter comme bon lui semble.

M. POULAIN précise que la demande de prêt et les éléments n'ont été abordés en conseil qu'à l'automne et non en avril au cours de la commission des finances. Le projet présenté au budget avait bel et bien été voté à l'unanimité. M POULAIN condamne simplement l'incohérence entre la validation du projet par l'opposition en avril et le refus d'emprunt en octobre.

L'opposition rappelle : évocation d'un prêt pour le bâtiment cantine périscolaire au budget primitif. Vote du prêt le 25 novembre 2024 mais pas à l'unanimité 2 contre en l'absence de commission des finances pour examiner et débattre des différentes propositions.

De plus, M. RODRIGUEZ précise qu'il aurait été préférable de faire appel à un courtier afin de réaliser un audit complet sur les différents prêts en cours et bénéficier d'emprunt plus en adéquation avec notre possibilité d'endettement et peut être plus avantageux.

Denis	Philippe	Michelle	Éric	Elisabeth
MESSIO	POULAIN	CHAMBRELENT	BARRUET	BEBEN-MARQUE
Procuration de				
Mme HIEGEL				
210 - 11		C II :	\(\text{\tint{\text{\tint{\text{\tin\text{	T 11
Isabelle	François	Catherine	Virginie	Teddy
JADAS	LAURENT	HIEGEL	LEHMANN	PEZANT
Procuration de		Procuration à	Procuration à	Absent
Mme LEHMANN		M. MESSIO	Mme JADAS	excusé
Nadège	Médéric	Patrick	Benjamin	Marie-Claire
ROELENS	PARROT	RODRIGUEZ	LEPORCQ	VERCRUYSSE
Absente			Procuration de	Procuration à
excusée			Mme VERCRUYSSE	M. LEPORCQ